

LA LÉCHÈRE | Une cinquantaine de personnes se relaie sur le site

Un nouveau blocage de Graftech prévu jusqu'à jeudi

DL 22/09/15

Les véhicules de la commune de La Léchère ont repris (leur) place devant l'entrée de l'usine Graftech, dimanche soir. Et lundi matin, une cinquantaine de personnes s'est rassemblée sur le site, une nouvelle fois. Tous entendent rester en place, 24 heures sur 24, jusqu'à jeudi, date d'une réunion entre le Ministère de l'Économie et le groupe industriel au sujet de la reprise du site.

Outre vouloir « mettre la pression pour, enfin, l'ouverture réelle de négociations pour la reprise par Trafer, candidate depuis juin », le comité citoyen, les élus locaux, des syndicalistes voisins (Carbone Savoie, Tivoly) et des citoyens, venus même depuis Ugine et Bourg-Saint-Maurice, poursuivent plusieurs objectifs.

« Pourquoi ne respectent-ils pas leur engagement signé en juin dernier ? »

« C'est le flou le plus complet, les courriers restent sans réponse. Depuis début août, la situation n'a pas évolué, elle a même plutôt régressé.



Le comité de soutien aux licenciés est bien décidé à rester en place jusqu'aux discussions prévues au ministère de l'Économie, jeudi. Photo Le DLJ.-F.C.

Une grue a été introduite dans l'usine vendredi. Nous craignons le déménagement d'une huitième machine, non prévu par le Plan de sauvegarde de l'emploi. Et peut-être le démantèlement d'autres [NDLR : ce qui serait contraire aux engagements de l'industriel] », souligne le maire, Jean-François Ro-

chaix, alors que ne demeurant que 7 des 51 salariés licenciés progressivement au sein d'un site où la production a été arrêtée. « Certains [NDLR : quatre personnes] sont même en arrêt de travail, à la suite de l'évacuation violente, huissier à l'appui, de l'usine le vendredi 11 septembre, deux heures avant l'heure prévue. Pour des raisons de "sécurité" »,

déplore le premier magistrat. La cinquantaine de personnes est restée jusqu'en début d'après-midi, et la sortie de l'usine d'un des deux délégués syndicaux convoqués pour un entretien préalable à une sanction disciplinaire (l'autre est convoqué aujourd'hui), à la suite des événements du 11 septembre. « C'était un entretien contra-

dictoire. Les arguments de la direction ne tiennent pas. J'ai le sentiment que c'est plus de la discrimination syndicale », souligne l'intéressé, Jean-Marc Ruffier, délégué syndical CGT.

La direction (que nous n'avons pas pu joindre), devant communiquer sa décision dans les prochains jours. « Une façon de prolonger la pression, le chantage », aux yeux des personnes rassemblées devant le portail. Alors que les manifestants organisaient leur tour de garde pour tenir jusqu'à jeudi (« Et si on nous oblige à enlever les camions comme la dernière fois, nous ferons une chaîne humaine », lâchait l'un d'entre eux), Jean-François Ro-

Jean-François CASANOVA